

OSMO ÉNERGIE

Société civile de placement immobilier à capital variable faisant offre du public

Au capital social de 22 366 614,82050 euros

Siège social : 18 rue Jean Giraudoux, 75116 Paris

RCS PARIS 982 344 137

(la « **Société** »)

Paris, le 3 juin 2025

Cher Commissaire aux comptes,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Mixte des Associés de la Société (l' « **Assemblée Générale** ») qui se tiendra dans les locaux de la Société de Gestion situés au 18, rue Jean Giraudoux, 75116 Paris :

- Sur première convocation : **le mercredi 18 juin 2025 à 14h30**
- Sur seconde convocation, dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint sur première convocation et pour les seules résolutions n'ayant pas pu être votées : **le mardi 24 juin 2025 à 14h30**

L'Assemblée Générale sera retransmise par visio-conférence.

Les Associés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre extraordinaire :

- Modification de l'objet social ;
- Modification de l'article 8.1 des statuts ;
- Modification des articles 12 et 22.1 des statuts ;
- Modification de l'article 17.1 des statuts ;
- Modification de l'article 21.1 des statuts ;
- Modification des articles 21.4, 22.2, 23.2 et 24 des statuts ;
- Modification de la note d'information ;
- Modification du règlement intérieur du Conseil de Surveillance ;

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier ;
- Constatation de la variation nette du capital social de la Société à la clôture de l'exercice ;
- Quitus à la Société de Gestion ;
- Quitus au Conseil de Surveillance ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation du dividende ;
- Approbation des valeurs de la SCPI ;
- Indemnisation des membres du Conseil de Surveillance ;

- Prise d'acte de la démission de Madame Cécile PEGHAIRE de son mandat de membre du Conseil de Surveillance ;
- Prise d'acte de la démission de la société NOVA CAPITAL HOLDING de son mandat de membre du Conseil de Surveillance ;
- Prise d'acte de la démission de la société NAOTOM de son mandat de membre du Conseil de Surveillance ;
- Proposition de la candidature de Monsieur Maxime GOASDOUE en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Proposition de la candidature de Monsieur Florent AUBERT en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte est intégré dans le rapport annuel relatant tous les faits marquants de l'année 2024, en ligne sur le site internet : <https://www.osmo-energie.com/>

Nous vous prions d'agréer, Cher Commissaire aux comptes, l'expression de nos salutations distinguées.

Mata Capital IM
Société de Gestion